

**Agenda****Lundi 2 octobre 2017**

-15h : installation de **Wolfgang SCHÄUBLE**, ministre fédéral des Finances d'Allemagne, comme membre associé étranger au fauteuil laissé vacant par le décès de Roland MORTIER (sous la Coupole, en habit).

Lundi 9 octobre 2017

-9h : Entretien : « La force des choses et la responsabilité des hommes. Hommage Philippe de Woot (1930-2016) », organisé par **Bertrand Collomb**.

-15h : Élection de correspondants (section Philosophie).

Lionel FONTAGNÉ, professeur à l'Université Paris Panthéon-Sorbonne : « *Comment restaurer le leadership en Europe de notre agriculture et de nos industries agro-alimentaires ?* ».

Lundi 16 octobre 2017

-9h30 : « Entretiens autour de Félix Ravaisson (1813-1900) », présenté par **Bertrand Saint-Sernin** et **Jean-Louis Vieillard-Baron**.

-15h : **Maryvonne de SAINT-PULGENT**, Conseillère d'État, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts : « *Simplifier le droit pour libérer l'économie : la réforme est-elle possible ?* ».

-17h : Réunion du groupe de travail « Nouvelles technologies et société » (salle 4)

Lundi 23 octobre et lundi 30 octobre : Pas de séances

Mardi 24 octobre : Séance de rentrée des Cinq Académies

Lundi 6 novembre 2017

-9h30 : Première demi-journée du colloque « Rencontres sur l'idéalisme », sous la présidence de **Bernard Bourgeois** (Grande salle des séances).

- 10h30 : Réunion du groupe de travail « Humanisme et mondialisation » (salle 4).

- 12h30 : Réunion de la section Économie politique, Statistique et Finances (salle 3).

-15h : **François VILLEROY DE GALHAU**, Gouverneur de la Banque de France : « *Les régulations mises en place pour assurer la stabilité financière sont-elles compatibles avec l'accélération nécessaire de la croissance dans la zone euro ?* ».

Séance du lundi 25 septembre

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 18 septembre, le président **Michel Pébereau** a donné la parole à **Alain Besançon** qui a lu, au nom de la section Philosophie, le calendrier de la succession au fauteuil de **Jean Mesnard**, membre de cette section, décédé le 9 août 2016. La clôture des dépôts de candidature a été fixée au vendredi 17 novembre et la date de l'élection au lundi 4 décembre. Ce calendrier a été adopté par l'Académie.

Trois ouvrages ont été déposés. **Pierre Delvolvé** a présenté le volume *Guerre et droit*, publié sous sa direction et celle de **Jean Baechler**, et *Le sens de la vie*, publié sous la direction d'Edgardo D. Carosella, deux recueils auxquels ont contribué plusieurs membres de l'Académie (présentation détaillée au verso de cette feuille). **Georges-Henri Soutou** a présenté *Dans les archives secrètes du Quai d'Orsay. L'engagement de la France dans le monde 8 mai 1945-11 septembre 2001* (Paris, L'Iconoclaste, 2017, 400 p.), sous la direction de Maurice Vaisse et d'Hervé Magro.

Le président a ensuite présenté l'intervenante de ce jour, **Marie-Anne Frison-Roche**, professeur de droit économique à Sciences-Po, qui était invitée à traiter la question suivante : « Le système juridique français est-il un atout ou un handicap pour la compétitivité de nos entreprises et de nos territoires ? » L'oratrice a livré, pour commencer, quelques considérations de méthode. Elle a notamment relevé la divergence radicale d'analyse entre économistes et juristes dans ce débat. Les premiers seraient demandeurs d'un art pratique susceptible de garantir une efficacité économique, les seconds défendant la primauté des principes sur les faits. Cette ignorance réciproque est à elle seule, selon M.-A. Frison-Roche, une faiblesse du système universitaire français. Elle a appelé les spécialistes des deux bords à dépasser cette incompréhension, en établissant de nouveaux équilibres entre la protection des objets des règles et la prise en compte de leurs effets.

Partant de ce constat, M.-A. Frison-Roche n'a pas voulu suivre une approche fragmentaire de la question, qui évaluerait une par une les dispositions du droit français à l'aune de leur efficacité économique. Elle a renvoyé pour cela à des travaux menés par ailleurs, tel le rapport de la Banque mondiale. Elle a envisagé le droit français comme un tout, en s'attachant à la notion de système juridique, avec ses deux éléments constitutifs que sont son ordre et sa culture. L'ordre est celui qui relie entre elles les différentes parties du droit français, avec des principes qui éclairent l'ensemble. La culture, associée à l'usage de la langue française, garantit une certaine stabilité, avec des définitions juridiques qui valent en soi. Pour M.-A. Frison-Roche, cet ordre et cette culture sont une force du système français, opposé au modèle anglo-saxon de la réglementation, qui est davantage une collection de normes et repose sur une conception évolutive du droit. L'invasion de termes anglais non traduits dans les actes juridiques des entreprises françaises, comme *accountability*, lui paraît sous ce rapport préoccupant.

Le système juridique français, entendu ainsi, pourrait inspirer la construction de ces nouveaux espaces que sont l'Union européenne et le numérique, en les dotant de principes forts qui serviront de points de repère. L'intervenante a donné les exemples de la protection des données personnelles ou de la propriété intellectuelle. Cela suppose que le droit français renoue avec une certaine ambition : « Le système juridique français devient un handicap, a-t-elle conclu, lorsque nos entreprises et nos territoires lui demandent beaucoup trop peu. »

À l'issue de sa communication, **Marie-Anne Frison-Roche** a répondu aux questions qui lui ont été posées par **Yvon Gattaz**, **Haïm Korsia**, **Yves Gaudemet**, **Jean Baechler**, **Georges-Henri Soutou**, **Pierre Delvolvé**, **Denis Kessler** et **François Terré**.

Dans la presse et sur les ondes

- « Quels dispositifs pour la santé des précaires ? » s'interroge **André Vacheron** dans les colonnes du *Figaro* (18 septembre), rappelant que précarité et pauvreté constituent en France un problème de santé publique. On compte actuellement 9 millions de personnes en dessous du seuil du pauvre en France, dont 3 millions d'enfants. Or, cette couche de la population concentre un certain nombre de pathologies. L'alimentation déséquilibrée des ménages les plus modestes est ainsi un facteur de surpoids et d'obésité, eux-mêmes source de diabète, d'hypertension et de maladies cardio-vasculaires. On relève aussi une plus grande dépendance au tabac, à l'alcool et aux drogues. À cela s'ajoutent les problématiques propres aux migrants, surreprésentés parmi les porteurs de tuberculose ou, dans une moindre mesure, du VIH (40 % des nouveaux cas de séropositivité en France concernent des migrants, avec une prédominance de femmes d'origine subsaharienne). Des dispositifs d'accès aux soins existent, mais la difficulté est d'assurer un continuum auprès d'un public souvent peu socialisé. Le Professeur Vacheron demande que soient développées des « campagnes de prévention et de dépistage ciblées sur ces populations à haut risque ». Il suggère également la création d'une mission interministérielle de lutte contre l'exclusion en santé, pour que soit mieux coordonnée la prise en charge médicale et sanitaire des personnes précaires.

- **Jean-Robert Pitte** était l'invité de Louis Daufresne sur Radio Notre-Dame, dans l'émission « Le Grand Témoin » le 19 septembre. Parmi les nombreux thèmes abordés au cours de cet entretien de près d'une heure, ont été longuement évoquées la vocation de l'Académie des sciences morales et politiques et ses activités les plus récentes. Il a également été question du prochain Festival international de géographie de Saint-Dié, qui se tient du 29 septembre au 1^{er} octobre sur le thème : « Territoires humains, mondes animaux », ainsi que des questions d'orientation dans le supérieur. L'émission peut être écoutée en podcast : <https://radionotredame.net/emissions/legrandtemoin/19-09-2017/>. La presse s'est fait par ailleurs l'écho de la présence de Jean-Robert Pitte le 23 septembre au 10^e salon « Livres en vignes » au Clos de Vougeot (Côte-d'Or), manifestation dont il est le président d'honneur à vie.

À lire

- La collection « L'Homme et la Guerre » accueille son cinquième volume, *Guerre et droit*, sous la direction de **Jean Baechler** et de **Pierre Delvolvé** (Hermann, 252 p.), fruit des journées d'études des 11 et 12 mars 2015. Les auteurs s'attachent à montrer comment la guerre est source de droit. Figurent parmi les contributeurs **Bruno Cotte**, **Gilbert Guillaume**, **Jean-David Levitte** et **Georges-Henri Soutou**.

- Ont été publiés, également chez Hermann, les actes du colloque organisé les 28 février et 1^{er} mars derniers à la Fondation Singer-Polignac, *Le sens de la vie*, sous la direction d'Edgardo D. Carosella (168 p.), dans lequel on pourra lire des communications de **François Terré**, **Pierre Delvolvé**, **Jean-François Mattei**, **Jean-Claude Trichet**, **Haim Korsia** et **Bertrand Saint-Sernin**.

- Le chancelier de l'Institut **Gabriel de Broglie** publie chez Tallandier *Impardonnable 20^e siècle*, un essai sur le dernier siècle : ses espoirs et ses progrès, mais aussi les voies de traverse dans lesquelles il a engagé l'humanité et les leçons que celle-ci peut en tirer (286 p.).

À savoir

- L'association Jeunesse et Entreprises organise le jeudi 12 octobre de 13h45 à 17h un grand colloque national « Innov'ance. Innovons dans l'alternance » à l'ENSAM (155, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris). L'objectif est de promouvoir les bonnes pratiques qui permettent aux jeunes de réussir leur alternance. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, prononcera le discours inaugural. **Yvon Gattaz**, président de l'association, conclura les débats. Renseignements et inscriptions sur www.jeunesse-entreprises.com.

- **Jacques de Larosière** a donné récemment deux conférences. Invité à Londres le 15 septembre pour présider un colloque sur les vingt-cinq ans de la sortie de la livre sterling du Système monétaire européen, il a évoqué le maintien du franc dans le SME à la même époque (« Why and how did the French Franc remain in the European Exchange rate system ? »). Celui qui était alors gouverneur de la Banque de France a notamment insisté sur le caractère adéquat des taux de change entre le franc français et le Deutsche Mark à cette date, ce qui n'était pas le cas pour la livre, et juge qu'une sortie du franc du SME aurait compromis l'Union monétaire en gestation. À noter que l'hebdomadaire *Le Nouvel Économiste* revient lui aussi sur cet épisode dans son numéro du 22 septembre (« 22 septembre 1992 – Crise du SME »), soulignant le rôle également joué par **Jean-Claude Trichet**, alors directeur du Trésor. La seconde conférence de Jacques de Larosière a été prononcée le 21 septembre à la Sorbonne lors d'un colloque en l'honneur de l'économiste Christian de Boissieu, sur le thème « Réflexions sur la réglementation bancaire depuis la crise ». Elle a mis en évidence les améliorations apportées depuis 2008, mais aussi les incertitudes et les risques qui pèsent encore sur le secteur. Textes à lire en ligne sur la page de Jacques de Larosière : http://www.asmp.fr/fiches_academiciens/larosiere_alire.htm.

- **Bruno Cotte** a été nommé premier président du comité d'éthique de la Sacem en tant que personnalité qualifiée. Son mandat sera de trois ans.

- **Mireille Delmas-Marty** est au Japon du 20 au 28 septembre, à l'invitation de la Maison française. Elle doit y donner trois conférences : « Le devenir du monde occidental-centré – Réflexion sur loi et politique, droits de l'homme et culture au 21^e siècle » (22 septembre, à la Maison française), « Les droits de l'homme et leurs limites dans un monde en mouvement » (23 septembre, université Keiô) et « Repenser la notion d'ordre juridique à l'heure de l'Anthropocène » (26 septembre, université de Kyôto).

- Le 20 septembre, **Marianne Bastid-Bruguère** a donné un entretien filmé de deux heures en chinois à la télévision de la province du Hubei pour des séries documentaires sur la révolution chinoise de 1911 et son historiographie.

- **Alain Duhamel** était le 22 septembre à Nîmes, à l'invitation du forum Charles-Gide, pour une conférence sur le « paysage politique français après les élections législatives ».

- **John Rogister** a pris part au 69^e congrès de la CIHAE (Commission internationale pour l'histoire des assemblées d'État), qui s'est tenu du 5 au 9 septembre à Orléans, Blois et Paris. Il a ouvert cette manifestation par une communication intitulée : « Pouvoir et Souveraineté : réflexions nouvelles sur la Séance de la Flagellation de 1766 au Parlement de Paris ».